

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 décembre 2014**

OBJET

**19 – SUBVENTIONS SUR PROJETS OU EXEPTIONNELLES
2014 (2EME EXAMEN)**

N° 2014-12-19

NOMENCLATURE : 7/5/5

L'an deux mille quatorze, le quinze décembre à dix-huit heures et trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le cinq décembre 2014, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 25

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Elisa DRION, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Isabelle GROLLEAU, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS.

Excusés : 4

Gil RANNOU donne pouvoir à Alain ROYER
Frédéric CHAPEAU donne pouvoir à Elisa DRION
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Damien CLOUET
Lionel BROSSAULT donne pouvoir à Valérie ROBERT

Nombre de membres :

en exercice.....	29
présents.....	25
ayant un pouvoir...4	
votants.....	29

Délibération

Rapporteur : Mickael MENDES

Une analyse a été faite avant les vacances d'été et une autre après le 30 septembre concernant les demandes de subventions sur projet ou exceptionnelles.

La Commission « Vie Associative Sportive et Culturelle » s'est réunie le 3 novembre 2014 et une analyse des demandes de subventions a été réalisée en complément de ce qui avait été traité avant les vacances d'été.

Il est proposé un montant global de 3.779,25 € de subventions sur projet ou exceptionnelles en complément des 1.533,54 € liés à l'analyse de la demande 2014 du mois de juillet (Conseil municipal du 07/07/2014) pour un total général de 5.312,79 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à 23 Voix pour et 6 Abstentions décide :

- DE VALIDER les montants des subventions sur projet ou exceptionnelles proposées.

Pour extrait conforme,

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20141215-2014-12-15-DE19-
DE
Date de télétransmission : 18/12/2014
Date de réception préfecture : 18/12/2014

Le 15 décembre 2014,

**Le Maire,
Alain ROYER**

Publié le 18/12/14